



Plan d'action de développement durable 2016-2020

Table des matières

MISE EN CONTEXTE ET BILAN DU PADD 2008-2012	3
MOT DE LA PRÉSIDENTE DIRECTRICE-GÉNÉRALE	5
ORIENTATION 1 Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique.....	6
Objectif 1.1 Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique.....	6
Objectif 1.2 Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics	9
Objectif 1.5 Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial	10
ORIENTATION 2 Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable.....	12
Objectif 2.5 Aider les consommateurs à faire des choix responsables	12
ORIENTATION 4 Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques	13
Objectif 4.2 Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités.....	13
ORIENTATION 5 Améliorer par la prévention la santé de la population	14
Objectif 5.1 Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie.....	14
ANNEXE 1 Motifs pour lesquels les autres objectifs n'ont pas été retenus.....	15

MISE EN CONTEXTE ET BILAN DU PADD 2008-2012

La *Loi sur le développement durable* (RLRQ, c. D-8.1.1) sanctionnée en 2006 a permis à l'administration publique d'adopter une démarche cohérente en développement durable par l'application de ces 16 principes :

1. Santé et qualité de vie	7. Subsidiarité	12. Préservation de la biodiversité
2. Équité et solidarité sociales	8. Partenariat et coopération intergouvernementale	13. Respect de la capacité de support des écosystèmes
3. Protection de l'environnement	9. Prévention	14. Production et consommation responsable
4. Efficacité économique	10. Précaution	15. Pollueur-payeur
5. Participation et engagement	11. Protection du patrimoine culturel	16. Internalisation des coûts
6. Accès au savoir		

La nouvelle Stratégie gouvernementale de développement durable 2015-2020 (la « Stratégie ») fait un pas de plus en ciblant des enjeux fondamentaux qui visent à améliorer la qualité de vie des générations actuelles et futures, tout en tenant compte du caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. La Stratégie se décline en 8 orientations, ayant chacune des objectifs spécifiques qui pourront être atteints à travers des actions concrètes identifiées dans le Plan d'action de développement durable 2015-2020 des ministères et organismes.

La mission d'entreprise de télédiffusion éducative et culturelle de Télé-Québec se situe au cœur même de ces enjeux. Les activités et les produits de Télé-Québec, accessibles au public québécois de toutes les régions par des modes de diffusion variés, ont particulièrement pour but de développer le goût du savoir, de favoriser l'acquisition de connaissances, de promouvoir la vie artistique et culturelle et de refléter les réalités régionales et la diversité de la société québécoise (*Loi sur la Société de télédiffusion du Québec* (RLRQ c. S12.01)).

Télé-Québec a choisi de retenir 4 des 8 orientations de la Stratégie :



Orientation 1 | Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique



Orientation 2 | Développer une économie prospère, verte et responsable

Orientation 3 | Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité



Orientation 4 | Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques



Orientation 5 | Améliorer par la prévention la santé de la population

Orientation 6 | Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

Orientation 7 | Soutenir la mobilité durable

Orientation 8 | Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

Télé-Québec contribuera ainsi à 6 objectifs précis liés aux orientations choisies par la mise en œuvre de 16 actions structurantes:

Orientation 1 : Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

- *Objectif 1.1*, nombre d'actions : 10
- *Objectif 1.2*, nombre d'actions : 1
- *Objectif 1.5*, nombre d'actions : 1

Orientation 2 : Développer une économie prospère, verte et responsable

- *Objectif 2.5*, nombre d'actions : 1

Orientation 4 : Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

- *Objectif 4.2*, nombre d'actions : 1

Orientation 5 : Améliorer par la prévention la santé de la population

- *Objectif 5.1*, nombre d'actions : 2

Plusieurs des actions structurantes qui seront mises en œuvre par Télé-Québec sont directement liées aux objectifs de l'Agenda 21 de la culture du Québec. L'Agenda 21 de la culture du Québec soutient une vision de la culture en tant que composante transversale majeure du développement durable intégrée à ses dimensions sociale, économique et environnementale.

BILAN DU PADD 2008-2012

Le premier plan de développement durable de Télé-Québec reposait sur 3 enjeux fondamentaux de la Stratégie gouvernementale précédente, soit développer la connaissance, promouvoir l'action responsable et favoriser l'engagement. Télé-Québec a su atteindre ses cibles pour l'ensemble de ses objectifs organisationnels.

MOT DE LA PRÉSIDENTE DIRECTRICE-GÉNÉRALE

C'est avec plaisir que je vous présente le Plan d'action de développement durable de Télé-Québec 2016-2020. Ce plan consolide l'engagement de la Société à cet égard, tout en s'arrimant à la Loi sur le développement durable de 2006 et à la nouvelle stratégie gouvernementale de 2015-2020.

Les dimensions du développement durable sont déjà fortement ancrées dans nos valeurs, puisqu'un premier plan d'action, prônant l'acquisition de connaissances, l'action responsable et l'engagement, a été réalisé pour la période 2006-2013.

Cette fois, nous allons encore plus loin, en élaborant dans ce nouveau plan quatre orientations, six objectifs et seize actions concrètes. La principale orientation est de renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration, notamment en améliorant les pratiques courantes de gestion interne et en développant davantage les principes du développement durable dans l'élaboration de la programmation, tels que l'accès au savoir, l'équité et la solidarité sociale, la participation et l'engagement. Les seize nouvelles actions sont ciblées et mesurables, de façon à faciliter la prise de décision et, en final, la reddition de comptes.

Le développement durable se situant au cœur même de la mission de télédiffusion éducative et culturelle de Télé-Québec, je vous invite à vous joindre à moi pour faire de ce plan d'action un succès.

Ainsi, Télé-Québec participe pleinement à ce projet collectif d'améliorer la qualité de vie de tous et d'assurer la transition vers un Québec plus vert, plus responsable et plus durable.

La présidente-directrice générale,

A handwritten signature in blue ink that reads "Marie Collin".

Marie Collin



ORIENTATION 1 | Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.1

Renforcer les pratiques de gestion écoresponsables dans l'administration publique

➤ ACTIVITÉS COURANTES EN GESTION ADMINISTRATIVE

Au cours de la dernière année, Télé-Québec a entrepris un important chantier visant la révision de son fonctionnement interne, de ses processus et de ses outils dans une optique d'efficacité et d'efficience.

Action	Sensibiliser et former davantage le personnel à la gestion électronique de documents pour optimiser l'organisation du travail
Indicateur	Nombre d'activités de sensibilisation et de formation auprès des employés
Cible	2 à 3 par année

Exemple : Optimisation de l'utilisation d'outils technologiques et de logiciels.

Action	Conversion des documents en format papier vers des documents en format électronique
Indicateur	Nombre de documents électroniques
Cible	Au moins 10 documents d'ici 2020

Exemples : Feuilles de temps électronique, bons de petite caisse, signature électronique pour contrat et bordereau de paiement ainsi que la 1^{re} phase de l'implantation de Constellio en 2015-2016, une solution de gestion intégrée de l'information dédiée au classement, à la recherche, à la sécurisation et à la consultation des documents d'activités analogiques et numériques. Cette gestion documentaire centralisée permet de limiter l'accroissement de la masse documentaire, réduisant ainsi, outre la consommation de papier, la consommation énergétique associée à l'utilisation de photocopieurs, de serveurs réseaux et de locaux de rangement.

Action	Utilisation responsable et optimale des locaux de Télé-Québec en partenariat avec les ministères, organismes publics et communautaires
Indicateur	Nombre de partenariat/location à coût minimal
Cible	2 à 3 par année

➤ TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS DES EMPLOYÉS

Télé-Québec s'engage à promouvoir et favoriser l'utilisation des transports collectifs et du déplacement actif par ses employés lorsque des déplacements sont nécessaires dans le cadre professionnel. Télé-Québec met également en place des moyens technologiques afin de favoriser les rencontres et les échanges par le biais de visioconférences.

Action	Minimiser les effets du déplacement des employés en favorisant le covoiturage, l'utilisation des transports en commun, les déplacements actifs et les visioconférences
Indicateur	Réduction du kilométrage remboursé (% de kilomètres évités)
Cible	Réduction de 5% d'ici 2020 du nombre de kms remboursés

Il est à noter que cette action est également en lien avec l'objectif 8.3, soit : « Favoriser l'utilisation d'énergies qui réduisent les GES ».

Par ailleurs, Télé-Québec s'engage à mettre en place des programmes et des partenariats afin de favoriser l'utilisation des transports collectifs et actifs et encourager ses employés à diversifier leurs modes de déplacement pour venir au travail.

Action	Encourager les employés à diversifier leur mode de déplacement et favoriser l'utilisation des transports collectifs et des déplacements actifs pour se rendre au travail (Exemples : Transports collectifs, Bixi, voiture électrique en libre-service, covoiturage)
Indicateur	Mise en place de pratiques, de programmes et de partenariats
Cible	2 partenaires, pratiques et/ou programmes d'ici 2020 Augmentation de l'utilisation du transport collectif et des déplacements actifs (5% des employés – sondage annuel)

Exemples : Stationnements gratuits ou à frais réduits dédiés au covoiturage, Ateliers de déplacements actifs (parcours, réparation/entretien d'un vélo, techniques de course)

➤ BÂTIMENTS ET INFRASTRUCTURES

Télé-Québec souhaite opérer ses installations et réaliser ses projets de construction, de rénovation et d'aménagement de ses locaux de manière écoresponsable. Pour se faire, Télé-Québec appliquera les principes LEED dans le but d'obtenir une certification pour l'exploitation et l'entretien des bâtiments.

Action	Améliorer la gestion de l'énergie, de l'eau, des matières résiduelles et de la qualité de l'air lors des projets de rénovation et d'aménagement intérieur et extérieur.
Indicateur	Liste de pointage, LEED version 4 pour l'exploitation et l'entretien des bâtiments.
Cible	Certification pour l'exploitation et l'entretien des bâtiments LEED d'ici 2020.

Exemples : Utilisation de robinetteries à fermeture automatique lors de projets de rénovation, programme d'entretien préventif assurant le bon fonctionnement optimal des équipements en tout temps.

➤ TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Télé-Québec investit dans la gestion de ses parcs informatiques en réduisant le nombre et la consommation d'énergie de ses appareils, notamment en privilégiant l'utilisation d'environnement virtualisé lors de l'installation d'applications. De plus, l'achat de matériel recyclés et d'équipements informatiques homologués Énergie Star est priorisé.

Recycle ses appareils électroniques en les réacheminant à d'autres ministères et organismes pour fin de réemploi.

Action	Améliorer de façon continue la gestion écoresponsable de nos parcs informatiques.
Indicateur	Utilisation de matériel recyclé, diminution du stockage et de l'impression, baisse de la consommation d'énergie des appareils.
Cible	Réduction globale additionnelle du nombre d'appareils et de consommation d'énergie de 20% d'ici 2020. Augmentation de 10% d'acquisition de matériel recyclé d'ici 2020.

Exemples : Diminution du nombre d'applications informatiques, augmentation des flux d'échange d'information automatisés, fermeture des écrans de téléphone IP hors des heures régulières de travail, achat de cartouches d'encre recyclée lorsque l'imprimante n'est plus sous garantie.

➤ COMMUNICATIONS GOUVERNEMENTALES ET ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS

Télé-Québec désire poursuivre dans sa volonté d'organiser des rencontres et des évènements de manière écoresponsable afin de réduire les répercussions négatives sur l'environnement et d'augmenter les retombées positives sur le plan social et économique. De plus, Télé-Québec favorise depuis plusieurs années les communications électroniques et encourage l'utilisation de matériaux recyclés lors de la production de matériel publicitaire, promotionnel et d'information.

Action	Intégrer les impératifs de développement durable dans les activités de communication
Indicateur	Nombre d'évènements organisés de manière écoresponsable (organisation, matériel, promotion)
Cible	2 par année d'ici 2020

➤ MARCHÉS PUBLICS

Télé-Québec désire poursuivre les efforts amorcés lors du dernier Plan d'action de développement durable en adoptant une politique d'acquisition et de disposition écoresponsables.

Action	Élaboration et adoption d'une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables de ses ressources matérielles.
Indicateur	État d'avancement des travaux.
Cible	Adopter une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables de ses ressources matérielles d'ici la fin 2017.

Télé-Québec a recours à des pratiques d'approvisionnements écoresponsables depuis plusieurs années, mais celles-ci n'ont pas été formalisées et pourraient être mieux communiquées à l'ensemble des employés et locataires du complexe immobilier qu'elle occupe. Afin de rendre ces pratiques officielles et pérennes, Télé-Québec élaborera une politique d'approvisionnement et de disposition écoresponsables de ses ressources matérielles. Elle entend aussi inciter ou

encourager les entreprises avec qui elle contracte à amorcer une démarche de développement durable ou à adopter des pratiques pour répondre aux enjeux de développement durable.

Action	Développer et maintenir les compétences du personnel de Télé-Québec afin que l'exercice de ses responsabilités s'inscrive dans la recherche du développement durable. Réaliser des activités de formation sur la gestion écoresponsable auprès du personnel qui effectue des achats.
Indicateur	Pourcentage du personnel qui effectue des achats ayant été formé.
Cible	D'ici la fin 2019-2020, 75% du personnel qui est impliqué est formé.

Il est à noter que cette action est également en lien avec la poursuite de l'objectif 1.4 soit « Poursuivre le développement des connaissances et des compétences en matière de développement durable dans l'administration publique ».

Objectif 1.2

Renforcer la prise en compte des principes de développement durable par les ministères et organismes publics



PROGRAMMATION, PRODUITS NUMÉRIQUES ET PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC :

Intégrer la prise en compte des principes de développement durable dans le cadre de la planification et l'élaboration de la programmation des contenus et des partenariats avec les institutions culturelles et sociales. À l'automne 2015 / hiver 2016, on constate que près des deux-tiers (66%) de la programmation de Télé-Québec intègre deux principes et plus de développement durable dans leur contenu et leurs partenariats.

Action	Poursuivre et développer davantage la prise en compte des principes de développement durable dans la planification et l'élaboration de la programmation de Télé-Québec.
Indicateur	Suivi de la liste des émissions, produits numériques selon les principes de développement durable.
Cible	D'ici 2020, faire en sorte que les trois-quarts (75%) des émissions et produits numériques de Télé-Québec intègrent deux principes et plus de développement durable.

Exemples : Les émissions et produits numériques reflétant plusieurs principes de développement durable :

- L'accès au savoir est le principe le plus récurrent dans la programmation de Télé-Québec. On le retrouve entre autres dans :
 - les magazines (*Banc Public; Bazzo.TV, Deux hommes en or, Francs-tireurs, Format familial, Code Chastenay, etc.*)
 - les émissions jeunesse avec notamment ses séries adaptées de livres (*Tintin, Marco Polo, Martine, Livre de la jungle, etc.*) ou des fictions suscitant la découverte (telles *Les Mystérieuses cités d'Or*).
 - les documentaires scientifiques (*TDAH, mon amour; Cinq ans sur Mars, Le Vésuve, etc.*), société (séries *Faut en parler, Beauté fatale*), culturels (*La musique à tout prix; L'héritier*) et historiques (*MTL; Les mystères du passé*) provenant d'auteurs d'ici et d'ailleurs.
 - les produits culturels numériques :

- la ressource techno-pédagogique *Québec en classe*, utilisée via plusieurs plateformes, est un complément au programme d'éducation des milieux scolaires primaire et secondaire (*Nord en classe; Sciences et technologie, Premiers peuples*, etc.).
- le mensuel *Bazzo Mag*, qui traite de sujets sociopolitiques et culturels de l'heure.
- La Fabrique culturelle, plateforme vidéo de diffusion culturelle
- L'équité et la solidarité sociale est un autre principe récurrent dans la programmation de TQ, notamment dans :
 - les magazines (*Banc public, Deux hommes en or, Francs-tireurs, Bazzo.TV, Format familial*)
 - les produits numériques (*Marc en peluche, Les Brutes*, etc.)
 - les émissions jeunesse, surtout en ce qui a trait à l'équité intra et intergénérationnelle.
 - Les documentaires société (séries « *Faut en parler* » et « *Voir autrement* »).
- La participation et l'engagement : L'application « *Bulle* » : un projet interactif éducatif pour les enfants d'âge préscolaire et leurs parents, permettant à ces derniers de renseigner de façon sécuritaire l'application « *Mon ami Bulle* » sur les caractéristiques, le développement et les défis rencontrés par leurs enfants. Les personnages de *Mon ami Bulle* sont animés et enrichis de jeux, comptines et chansons en français et les scénarios sont choisis par un arbre décisionnel en fonction des informations saisies par le parent.
- La protection de l'environnement et le respect de la biodiversité se retrouvent notamment dans les documentaires animaliers (« *Warlords of Ivory* »; *Intelligence animale*), ceux de National Geographic (« *De la poubelle aux gratte-ciel* »; *Odyssée en Alaska*); les émissions jeunesse animalières (*100% Animal, Frères Kratt, Soyons bêtes*) et les magazines et documentaires scientifiques (*Code Chastenay*, documentaire « *Irrespirable* »).

Objectif 1.5

Renforcer l'accès et la participation à la vie culturelle en tant que levier de développement social, économique et territorial

En avril 2009, le Ministère de la culture et des Communications (MCC) rend public son plan d'action en matière de développement durable, ce qui donne naissance à l'élaboration d'un Agenda 21 de la Culture du Québec. Cet Agenda constitue ainsi un cadre de référence sur les objectifs à poursuivre pour intégrer la culture dans les politiques de développement durable. Selon celui-ci, la culture est une composante essentielle de la société, intégrée aux dimensions sociale, économique et environnementale du développement durable et qui appelle l'engagement de partenaires.

Conformément à la définition de l'Agenda 21, la culture est :

- Porteuse de sens, d'identité, de valeurs et d'enracinement (avec le français comme langue commune)
- Vecteur de démocratie, de dialogue interculturel et de cohésion sociale (favorisant l'accès des familles aux lieux culturels)
- Catalyseur de créativité, de développement économique et de création de richesse sur le plan local, national
- Un élément structurant de l'aménagement et du développement des territoires (protection du patrimoine culturel tant pour sa valeur culturelle que pour sa valeur économique et écologique)

Selon cette définition de la culture, trois contenus de Télé-Québec sur cinq seraient considérés comme culturels¹.

➤ LES DIFFÉRENTS CONTENUS CULTURELS ET LES PARTENARIATS DE TÉLÉ-QUÉBEC

Action	Favoriser le rayonnement culturel de Télé-Québec auprès d'un public large et diversifié
Indicateur	Proportion de contenus culturels par rapport à l'ensemble des contenus de TQ
Cible	D'ici 2020, maintenir cette proportion de contenus culturels

Exemples : contenus culturels

- Magazines (*Formule Diaz, Deux hommes en or, Francs-tireurs, Banc Public, Ça vaut le coût, Cuisine futée, parents pressés, Curieux Bégin, etc*);
- Émission de variétés (*Belle et Bum*);
- Captation de spectacles (« *Grand spectacle de la fête nationale dans la capitale* »);
- Cinéma avec son offre d'environ 350 films originaux par année²;
- Émissions jeunesse : séries adaptées de romans, séries favorisant la cohésion sociale (*Argonautes, Subito Texto, etc*);
- Documentaires : Société, culture, histoire, nature et environnement;
- projets spéciaux pour 2016-2017, tels que *L'année de ma chanson*;
- contenus numériques : *Mon ami Bulle* (application); *Marc-en-peluuche* et *Les brutes* (séries Web);
- Fabrique culturelle : plateforme vidéo de diffusion culturelle (4 200 capsules en 2014-2015), qui permet :
 - le rayonnement de l'économie des régions par sa couverture des différentes manifestations culturelles (*Festival du cinéma international en Abitibi-Témiscamingue; Festival de la chanson de Tadoussac; Francofolies de Montréal, etc.*);
 - la participation et l'engagement en produisant son propre contenu éditorial via ses partenaires culturels et via sa communauté;
 - l'accès au savoir (websérie jeunesse *Lis T'Classiques*, série vidéo *Sorti des voûtes, etc*);
 - la protection du patrimoine culturel (websérie *Sur la route du lac, La p'tite virée*).

¹ Proportion de la quantité de contenus culturels (voir ci-haut définition de la culture selon l'Agenda 21) sur l'ensemble des contenus de Télé-Québec (sur trois années : 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016).

² Cinéma inclut Ciné-Mollo en 2015-2016.



ORIENTATION 2 | Développer une économie prospère d'une façon durable : verte et responsable

Objectif 2.5

Aider les consommateurs à faire des choix responsables

Action	Favoriser par sa programmation de contenus et ses partenariats, la consommation responsable dans la population.
Indicateur	Nombre de contenus et de partenariats qui, contribue à aider les consommateurs à faire des choix responsables.
Cible	1 contenu ou partenariat par année d'ici 2020.

Exemples : aide au consommateur à faire des choix responsables en 2015-2016

- Le magazine de consommation *Ça vaut le coût* propose des tests et des bancs d'essai pour aider les citoyens à faire des choix éclairés, en plus de proposer des reportages sur leurs besoins (l'alimentation, les vêtements, le sport).
- Les magazines culinaires (*Chef à la cabane*, *Curieux Bégin*, *di Stasio*, *Parents pressés*, *cuisine futée*) font la promotion de production et de consommation responsables (telle *Cuisine futée* sur « Comment éviter le gaspillage ? lors de la « Journée de la Terre »).



ORIENTATION 4 | Favoriser l'inclusion sociale et réduire les inégalités sociales et économiques

Objectif 4.2 Appuyer et mettre en valeur les activités des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale qui contribuent à l'inclusion sociale et à la réduction des inégalités

Action	Poursuivre des partenariats existants avec des organismes communautaires et en développer d'autres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'activités de Télé-Québec.
Indicateur	Maintenir l'implication de Télé-Québec et explorer de nouveaux partenariats
Cible	D'ici le 31 mars 2020, maintenir l'implication de Télé-Québec auprès d'organismes communautaires et sociaux

Exemples : partenariats avec des organismes communautaires, notamment par l'entremise de La Fabrique culturelle

- Télé-Québec s'implique dans la fondation MAP-Montréal (Mères Au Pouvoir), organisme à but non lucratif visant à favoriser l'autonomie et l'intégration sociale et professionnelle de femmes monoparentales à faible ou modeste revenu avec enfants de zéro à cinq ans. L'implication de Télé-Québec s'effectue via l'organisation d'un souper-cabaret dans ses studios et le dépouillement d'un arbre de Noël pour les enfants des mères monoparentales.
- Promotion de la campagne Centraide à Télé-Québec chaque année avec un objectif financier à atteindre.
- Participation à La Guignolée des médias en décembre de chaque année.
- Partenariat avec Allô Prof, organisme sans but lucratif offrant gratuitement de l'aide aux devoirs.
- Offrir du temps d'antenne à des organismes communautaires pour des messages d'intérêt social
- Sensibiliser les employés à faire du bénévolat en libérant les employés qui souhaitent s'impliquer pour une journée de bénévolat par année dans un organisme communautaire et social du quartier dans lequel se trouve les locaux de Télé-Québec.
- Privilégier le recours à des organismes communautaires et sociaux pour la récupération et le recyclage du matériel de bureau et informatique.



ORIENTATION 5 | Améliorer par la prévention la santé de la population

Objectif 5.1

Favoriser l'adoption de saines habitudes de vie

Action	Sensibiliser les consommateurs de contenus de Télé-Québec à protéger leur santé et à améliorer leur qualité de vie.
Indicateur	Nombre de contenus prônant une meilleure santé et qualité de vie.
Cible	D'ici le 31 mars 2020, maintenir à chaque année du contenu ou des segments de contenu axée sur la santé / qualité de vie.

Exemples :

- Les magazines culinaires (*Curieux Bégin, di Stasio, Parents pressés, cuisine futée*) conseillent pour promouvoir une meilleure façon d'acheter et de s'alimenter par une cuisine santé.
- Documentaires société tels que l'art comme outil thérapeutique (*L'art fait du bien 1-2-3*) ou les documentaires sur la *Cyberdépendance enfance* ou le surentraînement de notre corps (*Les ultras*).
- Certaines émissions jeunesse axées sur la découverte de l'alimentation (*Petit creux*), meilleures qualités de vie : faire de l'exercice, mieux se nourrir (*1,2,3 Géant, Argonautes, Subito Texto, Dernier Passager*), notamment *Dernier Passager WIXX* pour 2016 / 2017.
- Application et série web (*Mon ami Bulle, Marc en peluche*)
- Autres magazines : *Médecin sans rendez-vous* en 2015-2016 : magazine pratique qui répond aux questions de santé.

Action	Sensibiliser les employés de Télé-Québec à protéger leur santé et à améliorer leur qualité de vie.
Indicateur	Taux d'employés rejoints par les activités de sensibilisation à la santé / qualité de vie. Variété de services offerts pour promouvoir ces activités.
Cible	D'ici le 31 mars 2020, 100% des employés de Télé-Québec sensibilisés sur une base annuelle. Poursuivre l'offre de salles aux employés pour effectuer des activités physiques. Mettre à disposition des douches et vestiaire après activités physiques. Poursuivre l'offre de stationnement vélo pour inciter à venir à vélo au travail. Poursuivre les partenariats visant un rabais dans les centres d'activité physique.

Exemples : Activités actuelles à Télé-Québec visant à protéger la santé et améliorer la qualité de vie :

- Yoga, Pilates, Boot-Camp et Course à pied.



ANNEXE 1 | Motifs pour lesquels les autres objectifs n'ont pas été retenus

Les objectifs gouvernementaux qui suivent s'arriment moins naturellement à la mission de Télé-Québec et n'ont donc pu être concrétisés en actions concrètes :

Orientation 1 | Renforcer la gouvernance en développement durable dans l'administration publique

Objectif 1.3 Favoriser l'adoption d'approches de participation publique lors de l'établissement et de la mise en œuvre des politiques et des mesures gouvernementales.

Objectif 1.6 Coopérer aux niveaux national et international en matière de développement durable, en particulier avec la francophonie.

Orientation 2 | Développer une économie prospère, verte et responsable

Objectif 2.2 Appuyer le développement des filières vertes et des biens et services écoresponsables produits au Québec.

Objectif 2.3 Favoriser l'investissement et le soutien financier pour appuyer la transition vers une économie verte et responsable.

Objectif 2.4 Développer et mettre en valeur les compétences permettant de soutenir la transition vers une économie verte et responsable.

Orientation 3 | Gérer les ressources naturelles de façon responsable et respectueuse de la biodiversité

3.1 Gérer les ressources naturelles de manière à soutenir la vitalité économique et maintenir la biodiversité, de façon efficiente et concertée.

3.2 Conserver et mettre en valeur la biodiversité, les écosystèmes et les services écologiques en améliorant les interventions et pratiques de la société.

Orientation 6 | Assurer l'aménagement durable du territoire et soutenir le dynamisme des collectivités

6.1 Favoriser la mise en œuvre de bonnes pratiques d'aménagement du territoire.

6.3 Soutenir la participation publique dans le développement des collectivités

6.4 Renforcer la résilience des collectivités par l'adaptation aux changements climatiques et la prévention des sinistres naturels.

Orientation 7 | Soutenir la mobilité durable

7.1 Accroître l'accessibilité aux services, aux lieux d'emploi ainsi qu'aux territoires par des pratiques et la planification intégrée de l'aménagement du territoire et des transports durables.

7.1 Appuyer l'électrification des transports et améliorer l'efficacité énergétique de ce secteur pour développer l'économie et réduire les émissions de GES.

Orientation 8 | Favoriser la production et l'utilisation d'énergies renouvelables et l'efficacité énergétique en vue de réduire les émissions de gaz à effet de serre

8.1 Améliorer l'efficacité énergétique.

8.2 Optimiser la production d'énergies renouvelables.